



**PRÉFET  
DE L'AUDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
Direction du pilotage des politiques  
publiques et de l'appui territorial**

### **AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**relatif à l'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS JUMELLE pour l'exploitation d'une carrière de calcaire située sur le territoire de la commune de MAGRIE aux lieux-dits « Charlou et Le Cros ».**

Par arrêté préfectoral, l'enquête publique prescrite sur le projet susvisé, du 23 août 2021 à partir de 08 h00 au 24 septembre 2021 jusque 17h00, **est prolongée pour une durée de 15 jours soit jusqu'au 8 octobre 2021 à 17h00**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation assortie du respect de prescriptions, ou un refus.

Pendant toute la durée de l'enquête et de sa prolongation jusqu'au 8 octobre 2021, les pièces du dossier en version papier, ainsi qu'un registre unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mises à disposition du public à la mairie de MAGRIE. Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet.

le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/societe-jumelle-tp-carriere-de-calcaire-a-de-a12104.html>
- gratuitement sur un poste informatique, en libre service, en mairie de Magrie siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture au public.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête, soit :

- par courrier à la mairie de MAGRIE – 16, place de la Mairie – 11300 MAGRIE, à l'attention de Monsieur Gérard BISCAN, commissaire enquêteur,
- par courriel à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : [enquete-publique-2569@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2569@registre-dematerialise.fr)

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à disposition au siège de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'impact, son résumé non-technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale, est consultable en mairie de Magrie, et sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/societe-jumelle-tp-carriere-de-calcaire-a-de-a12104.html>

Les communes concernées sont :

- Bourriège, La Digne d'Aval, Limoux, Magrie, Cournanel, Toureilles, Alet les Bains, Roquetaillade-Cornilhac, et la Serpent

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures dans le lieu suivant :

Communes	Date	Heure début	Heure fin
Mairie de MAGRIE 16, place de la Mairie 11300 MAGRIE	<b>Lundi 23 août 2021</b>	<b>8h00</b>	<b>12h00</b>
	<b>Jeudi 2 septembre 2021</b>	<b>8h00</b>	<b>12h00</b>
	<b>Jeudi 16 septembre 2021</b>	<b>8h00</b>	<b>12h00</b>
	<b>Vendredi 24 septembre 2021</b>	<b>13h00</b>	<b>17h00</b>
	<b>Vendredi 8 octobre 2021</b>	<b>14h00</b>	<b>17h00</b>



### **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS JUELLE pour l'exploitation d'une carrière de calcaire située sur le territoire de la commune de MAGRIE aux lieux-dits « Charlou et Le Cros ».**

Par arrêté préfectoral, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du 23 août 2021 à partir de 08 h00 au 24 septembre 2021 jusque 17h00.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation assortie du respect de prescriptions, ou un refus.

Le commissaire enquêteur est Gérard BISCAN, Urbaniste au Ministère de l'Équipement, en retraite. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier ainsi qu'un registre unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition du public en mairie de MAGRIE – 16, place de la Mairie – 11300 MAGRIE. Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur les registre d'enquête, ouverts à cet effet.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/societe-jumelle-tp-carriere-de-calcaire-a-de-a12104.html>
- gratuitement sur un poste informatique, en libre service, en mairie de Magrie siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture au public.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête, soit :

- par courrier à la mairie de MAGRIE – 16, place de la Mairie – 11300 MAGRIE, à l'attention de Monsieur Gérard BISCAN, commissaire enquêteur,
- par courriel à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : [enquete-publique-2569@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2569@registre-dematerialise.fr)

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à disposition au siège de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'impact, son résumé non-technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale, est consultable en mairie de Magrie, et sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/societe-jumelle-tp-carriere-de-calcaire-a-de-a12104.html>

Les communes concernées sont :

- La Digne d'Aval, Limoux, Magrie, Cournanel, Toureilles, Alet les Bains, Roquetaillade-Conilhac, et la Serpent

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures dans le lieu suivant :

Communes	Date	Heure début	Heure fin
Mairie de MAGRIE 16, place de la Mairie 11300 MAGRIE	<b>Lundi 23 août 2021</b>	<b>8h00</b>	<b>12h00</b>
	<b>Jeudi 2 septembre 2021</b>	<b>8h00</b>	<b>12h00</b>
	<b>Jeudi 16 septembre 2021</b>	<b>8h00</b>	<b>12h00</b>
	<b>Vendredi 24 septembre 2021</b>	<b>13h00</b>	<b>17h00</b>

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Magrie, à la préfecture de l'Aude (Direction du Pilotage des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture et sur internet à l'adresse suivante : <http://www.aude.gouv.fr/societe-jumelle-tp-carriere-de-calcaire-a-de-a12104.html>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La personne responsable du projet est :

- Monsieur Tommy jumelle : 06 80 71 41 06 mail : [tommy-jumelle@orange.fr](mailto:tommy-jumelle@orange.fr)
  - adresse postale : SAS JUELLE sise 26 rue de Jean Mermoz 11300 LIMOUX
- Toutes informations techniques relatives au projet pourront lui être demandées.